◆ SUPPLÉMENT N°93 ◆

LA VIE DE NOTRE ASSOCIATION

SITE WEB AUFEMO : www-aufemo.u-strasbg.fr

SOMMAIRE

- La liste de discussion / diffusion de l'AUFEMO (p.1361)
- La charte de déontologie (pp.1362-1364)
- Le bulletin d'adhésion à la liste de discussion (p.1364)

LA LISTE DE DISCUSSION/ DIFFUSION DE L'AUFEMO

1. Les objectifs

Pour permettre une meilleure circulation de l'information, mais aussi celle de nos interrogations du moment, au sein des membres de l'AUFEMO, le principe de la mise en place d'une **"liste de discussion/diffusion"** a été approuvé lors des XIX^{èmes} Journées d'études à Strasbourg, le 27 avril 2000.

Ce dispositif de dialogue en ligne devrait renforcer la convivialité et donc la cohésion entre les membres de l'AUFEMO et faciliter l'insertion de tous les nouveaux collègues. Désormais, n'hésitez plus à poser sur le net la question qui vous embarrasse et vous recevrez quasi instantanément la (les) bonne(s) réponse(s) ou attitude à adopter face à votre problème. Pour ce faire, cette liste sera pour le moment **limitée aux seuls membres de l'AUFEMO**. Son élargissement à d'autres partenaires institutionnels sera évoqué plus tard, après expérimentation du processus.

2. Les caractéristiques et son fonctionnement

- **Adresse de la liste** : **aufemo@u-strasbg.fr**

- **Hébergement** : Cette liste est gérée techniquement par le Centre Réseau Communication (C.R.C.) qui est le service inter-universitaire strasbourgeois, responsable du réseau OSIRIS.
  Le site AUFEMO est hébergé gratuitement par un serveur propre à la Faculté de Médecine de Strasbourg, lui-même intégré au réseau universitaire strasbourgeois OSIRIS.

- **Modalités d'adhésion** : 1 - ***Envoyer un message électronique*** à l'adresse suivante : **sympa@u-strasbg.fr**
  avec dans le corps du message "suscribe Aufemo Prénom Nom".
  2 - ***Renvoyer à G.VICENTE le bulletin d'adhésion de la page 1364*** et d'approbation de la **Charte de déontologie**
  3 - Le message et le bulletin seront validés par le Président de l'AUFEMO. Dès lors, le nouvel adhérent recevra un message l'informant de son inscription.

- **Fonctionnement** : Chaque personne inscrite sur cette liste peut envoyer un message à l'adresse de la liste. **Tout message envoyé est automatiquement réexpédié à l'ensemble des personnes inscrites.**

- **Pour plus d'informations** : http ://www-aufemo.u-strasbg.fr/listediffusion.html

G. VICENTE et P. SOMMERMEYER
(Médecine-Strasbourg)

■ CHARTE DE DEONTOLOGIE DU SITE AUFEMO

Vous venez de vous abonner ou de vous réabonner à la liste AUFEMO, ce document a pour objet de vous informer des conditions d'utilisation de ce service gratuit.

Elles répondent aux exigences du droit, à celles du Comité Réseaux Osiris et du Comité Réseaux des Universités qui fixe les règles générales d'utilisation de toute liste dans le domaine **u-strasbg.fr**, ainsi qu'à celle du propriétaire de la liste qui en assure l'animation.

En restant abonné à cette liste, de facto, vous acceptez de vous conformer à ces règles, donc aux lois françaises sur les données nominatives, sur la protection intellectuelle, les droits d'auteurs, la presse et la communication, ainsi qu'aux traités et accords internationaux relatifs à ce domaine et aux domaines connexes.

1- Objet de cette liste.
2- Votre responsabilité.
3- Exercice du droit d'accès et de rectification.
4- Mode d'emploi du gestionnaire de liste.
5- Ce qu'il ne faut surtout pas faire.
6- Radiation / modifications.
7- Coordonnées du propriétaire de cette liste.
8- Acceptation des conditions d'utilisation.

1- Objet de cette liste

Cette liste est destinée à l'échange d'idées et d'informations concernant l'utilisation des technologies multimédia sur l'Internet.

2- Votre responsabilité

Nous vous rappelons que :

- votre responsabilité d'auteur est engagée lorsque vous utilisez ce vecteur pour publier des informations. Ne perdez pas de vue le caractère publique des messages adressés à cette liste.
- quand la liste des abonnés est disponible, il est interdit de la rediffuser à quiconque ou de la réutiliser dans tout autre contexte que celui du fonctionnement de la liste elle-même. De même, tout usage commercial ou publicitaire de la liste de diffusion ou des informations qui y circulent est proscrit.
- la liste des abonnés et l'archive des messages circulant dans la liste constituent des fichiers nominatifs concernés par la loi n 78-17 du 6 janvier 78 relative à l'Informatique, aux fichiers et aux libertés (modifiée par les lois n 88-227 du 11 mars 78, n92-1336 du 16 décembre 92 et 94-548 du 1er juillet 1994). Ces données font l'objet d'une demande d'avis à la CNIL.

3- Exercice du droit d'accès et de rectification

L'accès à cette liste et à ses archives est potentiellement ouvert à toute personne accédant à l'Internet, soit au moyen de l'automate de gestion de listes listserv@u-strasbg.fr, soit, pour certaines listes, au moyen du serveur WWW http://www.u-strasbg.fr/cgi-bin/www/ListHome.pl Vous pouvez exercer votre droit d'accès et de modification à la liste des abonnés et votre droit d'accès aux

archives par messagerie, via le serveur WWW ou à défaut en vous adressant au propriétaire de la liste. Voir paragraphe suivant, le mode d'emploi du gestionnaire de cette liste.

Vous pouvez exercer votre droit de rectification des archives par suppression d'un message dont vous êtes l'auteur auprès du propriétaire de la liste.

À cette fin, adressez par courrier électronique à l'adresse nom_de_la_liste-request@u-strasbg.fr votre demande motivée, la liste des messages à supprimer devra pour chaque message indiquer le numéro d'ordre du message dans l'archive, la date du message, le sujet du message.

En outre, pour valider votre demande, vous devez en adresser une copie par courrier recommandé avec accusé de réception au propriétaire de la liste qui vous aura communiqué son adresse.

4- Mode d'emploi du gestionnaire de cette liste

L'automate de gestion de liste peut recevoir par messagerie des commandes auxquelles il répond immédiatement.

Envoyez un message sans sujet à l'adresse listserv@u-strasbg.fr avec dans le corps du message l'une des commandes :

- help pour recevoir un mode d'emploi détaillé.
- rev nom_de_la_liste pour recevoir la liste des abonnés
- sub nom_de_la_liste[informations d'identité] pour vous réabonner
- unsubscribe nom_de_la_liste pour vous désabonner
- get nom_de_la_liste [nom de fichier d'archive] pour recevoir un fichier d'archive

À défaut de réussir ainsi à obtenir le résultat espéré, contactez le propriétaire de la liste à l'adresse nom_de_la_liste-request@u-strasbg.fr.

5- Ce qu'il faut faire et ne pas faire

Quelques conseils impératifs :

- ne confondez pas l'adresse de la liste et l'adresse de l'automate de gestion de la liste : ne jamais demander votre désabonnement dans la liste elle-même.
- n'utilisez jamais la liste pour diffuser une information à caractère commercial. Vous pourriez être radié du service de liste du domaineu-strasbg.fr.fr.
- n'utilisez jamais la liste des abonnés dans un contexte différent de celui de la liste elle-même ne jamais faire de publi-postage à partir d'une collection d'adresses extraites même partiellement d'une des listes du domaine u-strasbg.fr.fr.
- n'émettez pas de messages hors sujet.
- ne mettez pas en cause des individus publiquement.
- n'oubliez jamais le côté public de cette liste de diffusion ; prudence avant de poster un message, vous ne pourrez plus empêcher sa diffusion après son envoi.
- utilisez toujours votre adresse canonique (celle qui est utilisée dans le champs «From:» de vos messages) pour vous abonner, pour la plupart des listes, seuls les abonnés sont autorisés à diffuser des messages aux abonnés.
- n'abonnez jamais une sous liste dans cette liste.

6- Radiation / Modifications

Le CRC se réserve la possibilité de changer les caractéristiques de son service de listes. En outre, le CRC, de sa propre initiative ou à la demande d'un propriétaire de liste, peut vous interdire tout accès aux listes du domaine u-strasbg.fr.fr sans préavis ni justification (radiation temporaire ou définitive) principalement motivée par des abus d'utilisation des listes ou par toute autre raison technique.

De même, le CRC peut arrêter complètement une liste.

Enfin, le CRC se réserve la possibilité d'utiliser les listes qu'il opère pour ses besoins de diffusion d'informations.

7- Propriétaire(s) de la liste nom_de_la_liste

Le(s) propriétaire(s) de cette liste :

nom de propriétaire

8- Acceptation des conditions d'utilisation

Si vous n'acceptez pas ces conditions d'accès à cette liste, merci de vous désabonner immédiatement. En ne le faisant pas, vous reconnaissez avoir été informé de ce qui précède.

BULLETIN D'ADHESION A LA LISTE DE DISCUSSION DE L'AUFEMO

▶ **Faire une copie de ce bulletin,** la compléter à l'encre, au stylo à bille ou au feutre et la renvoyer par courrier à

Gilbert VICENTE - Président de l'AUFEMO
Faculté de Médecine - F-67085 STRASBOURG Cedex

Nom : _____ Prénom : _____

Faculté : ❑ Médecine ❑ Odontologie ❑ Autres : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Télécopie : _____

demande l'inscription à la liste de discussion internet de l'AUFEMO,

déclare avoir pris connaissance de la **Charte de Déontologie** figurant aux pages 1362-1364 du supplément n°93 de la Chronique de l'AUFEMO, et **m'engage à en respecter les règles.**

Mon adresse électronique est la suivante (à compléter si possible à la machine en respectant les majuscules/minuscules, les points et tirets, etc...).

_____, le_____ signature obligatoire :